

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 6 JUIN 2018 A 18 H 00**

Présents : BERTHIER Jean Pierre, DERRIER Gilbert, DUVERNEY-GUICHARD Jean Noël, EL HORFI Sihame, FARGE BERTOLO Caroline, FONTAINE Patrice, TARAVEL Thomas, TROCHET Didier

Excusés : PRUVOT Alban (procuration à DUVERNEY-GUICHARD Jean Noël)

Secrétaire de séance : FARGE Caroline

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des décès de :

DUVERNEY-PRET Jean-Claude, ancien conseiller municipal
BENIGNA Angelo
DUVERNEY-GUICHARD Anthony
DARVES Roger
DANDLO Jean

Et présente aux familles les condoléances du conseil municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 5 février 2018,
- **PREND NOTE** des décisions du maire suivantes :

MARCHE DE TRAVAUX DE VOIRIE 2018

MAPA : Attribué à l'entreprise SNC EIFFAGE ROUTE CENTRE EST pour un montant de 58 909.00 €/HT,

- **DECIDE**, à l'unanimité de contracter auprès du Crédit Mutuel un emprunt de la somme de 500 000.00 €, au taux fixe de 1.28% à échéances trimestrielles constantes en capital et intérêts dont le remboursement s'effectuera en 15 années à partir de la date de point de départ d'amortissement et autorise Monsieur le maire à signer le contrat. à intervenir ainsi que tout autre document si rapportant,
- **APPROUVE**, à l'unanimité, la constitution du groupement de commandes pour la passation d'un marché de transport de personnes par autocars circulant en navettes régulière entre les différentes stations citées ci-dessus, sans interruption pendant les saisons d'hiver 2018/2019, 2019/2020, 2020/2021, 2021/2022 du premier jour d'ouverture des remontées mécaniques jusqu'au jour de fermeture des domaines skiables, **PREVOIT** que le SIDEL soit désigné comme coordonnateur du groupement de commandes, **PREVOIT** qu'un membre élu de la Commission d'Appel d'Offre de Villarembert et un suppléant représentent la commune au sein de la Commission d'attribution du marché, **DESIGNE** Monsieur Patrice FONTAINE en tant que membre titulaire au sein de la Commission d'appel d'offres du groupement, représentant la commune de Villarembert et Monsieur Thomas TARAVEL en tant que membre suppléant, **AUTORISE** Monsieur le Maire à réaliser l'ensemble des formalités nécessaires et à signer les conventions, actes et contrats qui en découlent et **MENTIONNE** que les crédits sont prévus au budget de la commune,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, la convention d'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire conclue avec le Cdg73 jusqu'au 18 novembre 2020 et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec le Cdg73,
- **VALIDE**, à l'unanimité, les modifications des prix des carburants, intervenues depuis le 05/04/2018.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte administratif et le compte de gestion de l'EPIC « Office de Tourisme Corbier Tourisme » pour l'exercice 2017,
- **DECIDE**, à l'unanimité, de signer avec l'office de tourisme une convention de mise à disposition du city stade, pour la saison estivale 2018, **FIXE** le montant de la redevance à 100.00 euros pour la saison et **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer tous les actes et accomplir toutes les formalités nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.
- **DECIDE**, à l'unanimité, de signer avec l'office de tourisme une convention de mise à disposition d'un local dans le bâtiment de la patinoire, pour une durée de deux mois à effet du 1^{er} juillet 2018, **FIXE** le montant de la redevance à 100.00 euros et **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer tous les actes et accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.
- **DECIDE**, à l'unanimité, de signer avec l'office de tourisme du Corbier une convention de mise à disposition de la patinoire, une matinée par semaine, pendant la saison estivale 2018, **FIXE** le montant de la redevance à 200.00 euros pour la saison estivale 2018 et **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer tous les actes et accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 45.

Le Maire,

Jean Pierre BERTHIER

